

Synthèse FO du CE France 3 Nord-Ouest - septembre 2015

Elus présents : Gaïd Lemoine (Rennes) et François Ormain (Caen)

Organisation polaire confortée

Le Directeur du Pôle Jean Michel Leguennec annonce qu'il n'y aura pas de modification de structures, l'organisation du pôle n'est pas remise en cause... on va pouvoir réfléchir à autre chose, dit-il, les dossiers éditoriaux par exemple, notamment dans le cadre de la réforme territoriale. Revenir pour France 3 à une unicité de direction de chaîne, de réflexion et de décision est une bonne chose, selon lui. Cela permet une responsabilité partagée et assumée de l'action, une transparence, un cap identifié pour tous.

Le contexte économique s'impose à nous, le budget s'impose à nous, continue-t-il. Dans ce contexte difficile, on a maintenu l'essentiel. L'organisation polaire a certainement atténué les restrictions budgétaires, les mutualisations ont été plus faciles.

Réforme Territoriale : adapter les offres

Selon la direction, la réforme territoriale nous contraint à adapter nos offres éditoriales. Notre modèle date des années 70; il faut faire le bilan et adopter des mesures pour des adaptations indispensables, indique le directeur. La réforme territoriale nous conduira à mener une réflexion partagée entre régions et antenne nationale. Se mettre en mouvement ensemble, c'est une bonne chose, cela doit nous rendre plus efficace, poursuit-il. La force de France 3, c'est son maillage territorial, la qualité de nos offres et son inscription future dans la chaîne d'info.

Pour FO, on ne peut pas dire tout et son contraire : défendre le maillage territorial, la qualité des offres et accentuer les mutualisations qui vont à l'inverse du résultat recherché. Pour la direction, la réforme territoriale va conforter sa politique de mutualisations avec pour conséquence moins de proximité, une réduction des périmètres d'activités et une baisse du nombre d'ETP. FO s'interroge : jusqu'où peut-on aller ?

Restitution du fichage des salariés

Mardi 29 septembre, une réunion nationale s'est tenue entre la direction de France Télévisions et les organisations syndicales représentatives FO, CGT et CFDT afin de

convenir des modalités de restitution « des travaux effectués dans le cadre du processus de revue de personnel ». Cette réunion faisait suite à la réunion du 9 septembre dernier au cours de laquelle, il avait été annoncé l'abandon de la démarche.

Extrait du compte rendu FO :

"Les partenaires sociaux ont convenu que cette évaluation allait faire l'objet d'une restitution pour TOUS les collaborateurs concernés, et uniquement pour eux. Cette restitution individuelle va s'effectuer à l'occasion de l'entretien annuel mais totalement indépendamment de celui-ci. Si cet entretien est déjà passé, un nouveau rendez-vous sera fixé pour effectuer cette restitution.

La grille d'appréciation qui a servi à la revue de personnel va servir de support. L'objectif étant d'avoir un traitement homogène et « objectivé ».

Lorsque la restitution montre « un manque » ou « une difficulté individuelle » de la part du collaborateur, son manager devra engager un plan d'action afin de tenter de résoudre les carences: formation, mobilité..."

Restaurer le dialogue

La direction du pôle indique qu'un chantier sur les problématiques de collectif de travail est en cours. Nous poursuivons les chantiers déjà engagés à Orléans et Brest. On doit apprendre à se parler et partager des règles dit-elle. Il faut refonder le contrat social entre encadrement et salariés...

Des élus pointent des relations de travail dégradées à Vanves. « On en a marre de la politique du bourre-pif, du taquet, on attend un effort de la direction ».

Réponse de la direction : un contrat de travail, c'est un lien de subordination. Chacun doit faire un bout de chemin. Le dialogue n'est pas antinomique avec le lien de subordination. Les encadrants donnent la ligne sans qu'elle soit remise en cause tous les matins.

Les élus demandent ce qu'il en est des débriefings après les opérations spéciales.

Selon la direction, réunir les parties après coup n'est pas toujours facile. Est-ce compatible avec les amplitudes de travail ? La volonté doit être mutuelle, ce ne doit pas être un tribunal populaire. Elle pose la question: comment les fait-on ? Avec quelle attitude y vient-on ?

Des Assises pour de nouveaux arbitrages

Selon la direction, il est nécessaire de réfléchir pourquoi et comment on fait les choses. Certaines audiences sont bonnes mais on ne peut pas s'en satisfaire. Il faut repenser

notre mode de fonctionnement en synergie avec le national. Les assises vont nourrir le débat. C'est une opportunité de nous remettre en mouvement indique-t-elle.

Les assises devraient s'ouvrir entre octobre et mi-décembre. Elles seront décentralisées au plus près des établissements. Chaque collaborateur recevra une demande d'inscription. Des échanges d'environ 2 heures en présence de 2 membres du COMEX (comité exécutif de FTV) avec la présence de consultants extérieurs pour une prise de notes. Des échanges à distances seront organisés avec les locales.

Dans les retours, il y aura des constantes, des choses originales, indique la direction. Il y a une volonté de redonner la parole, une volonté de contact réel.

Questions : comment seront invités les personnels ? Les OS seront-elles conviées ? Pourra-t-on quitter son poste de travail ? Tiendra-t-on compte des débats ?

Formation professionnelle en demi-teinte

➤ Plan de formation

La nouvelle loi sur la formation entraîne une perte financière d'un tiers du budget de France Télévisions, auparavant fourni par l'AFDAS. Pour compenser le manque à gagner, France Télévisions a investi 4,8% de la masse salariale dans la formation. Une formation de plus en plus décidée en central, au détriment du pôle. Conséquence: un tiers du budget formation du pôle a été utilisé à la fin du 1^{er} semestre.

Le E-learning a concerné 34 personnes en juin 2015, une connexion disparate de moins d'une minute à un temps complet nécessaire à la formation. Des formations qui portent notamment sur la diversité, la politique du handicap, le droit de l'image, l'apprentissage de l'anglais...

Les élus demandent la planification de cette formation sur le temps de travail, une planification confirmée par la direction lors du dernier CCE.

41 % des entretiens individuels ont été réalisés au 21 septembre, trop peu selon les élus qui ont rendu un avis négatif au plan de formation.

➤ Les orientations du plan de formation 2016

Les orientations du plan de formation s'articulent autour d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qui n'a toujours pas été décidée par la direction faute d'en connaître les moyens qui devraient se décider dans le prochain COM. Elle viserait à renforcer « les compétences des collaborateurs et à renforcer le rôle des managers (voir avis des élus ci-joint).

Conformément aux accords d'entreprise (accord collectif, contrat de génération, accord handicap) visant à diversifier et à rajeunir les effectifs, l'entreprise met en œuvre des contrats en alternance. Ils concernent des jeunes de moins de 26 ans choisis en fonction de leur école de formation. Accueil des alternants, support d'évaluation, intégration avec suivi, le dispositif s'adresse à 13 alternants au cours du premier semestre. D'autres devraient suivre, 1 au montage à Caen, 1 à l'informatique à Orléans.

S'agissant des journalistes, l'école doit fonctionner en alternance à travers des CFA abrités dans des écoles reconnues.

Si l'alternance est une bonne chose, les élus s'accordent à dire qu'elle ne doit pas être généralisée dans les secteurs en tension. (Voir avis sur le plan de formation ci-joint.)

Le KA SAT arrive !

Suite à une information consultation du CCE, des CHSCT et de l'ICCSHCT, des VRC (véhicules de reportage connectés) type KA SAT seront livrés à Brest, Cherbourg et Bourges à partir du mois d'octobre et jusqu'à la fin de l'année. C'est un véhicule de reportage doté d'une parabole satellite qui se substitue aux véhicules de reportage classiques, indique la direction. Ce système, moins cher que le DSNG, se rapproche du 4G sans avoir les inconvénients de l'Aviwest. Il offre des possibilités de direct, des envois de rushes (et pourquoi pas demain des ours). Le débit est garanti par le satellite contrairement au 4G (Aviwest). Il dispose d'un réseau d'ordre VSM. Les Locales excentrées en seront dotées en 2016/2017 puis viendront les BIP. Un plan de formation est prévu par l'Université France Télévisions pour les utilisateurs notamment les JRI et les compétences complémentaires. Tout le monde devra l'utiliser, cela n'est pas prévu pour les opérateurs DSNG... L'encadrement BRI devra le voir pour comprendre les difficultés.

L'arrivée de ce nouvel outil pose néanmoins quelques questions :

- Qu'en est-il des opérateurs DSNG ? La direction prétend que les DSNG vont rester en place mais annonce dans le même temps la disparition de ces derniers liée à l'obsolescence des bandes KU.
- Quel sera l'impact sur les métiers de monteur, vidéo, OPS des DSNG ?
- Quel sera l'impact sur les métiers de journalistes ? Ce travail technique supplémentaire va-t-il affecter la réactivité et la production sur le terrain ?
- Quel sera l'impact des ondes émises par ce matériel sur la santé ?

Les caméras de France 3 Nord-Ouest

- En Haute-Normandie : départ de la transat Jacques Vabres. Editions en direct, Voix est Libre, Littoral, prise d'antenne exceptionnelle nationale le jour du départ et documentaire en multidiffusion sur le thème de la course en mer.
- A Ile de France, émissions spéciales, documentaires et production web sur le thème des banlieues.
- A Orléans, diffusion des premiers JT via la nouvelle régie HD.

Vous avez la parole...

Une commission déontologie des journalistes aura lieu le 4 novembre. Le traitement éditorial sur les antennes régionales et nationales vous interpelle. Merci de nous faire remonter vos réflexions.

La commission logement du CE se réunit le 6 novembre à Vanves, n'hésitez pas à nous adresser vos demandes.

Les délégués syndicaux centraux Force Ouvrière seront auditionnés à l'Assemblée Nationale mardi 13 octobre concernant le financement de France Télévisions. Si vous avez des remarques, idées ou suggestions, nous vous écoutons au **01 56 22 43 76** ou vous pouvez nous écrire à syndicatfogroupe@francetv.fr

Prochain CE le 16 octobre



Avis sur la réalisation du plan de formation du pôle Nord-Ouest au 30 juin 2015

Les élus notent un retard de réalisation du plan de formation au 30 juin, avec seulement 28% de consommation du budget et 56% de prévision de consommation au 31 août.

Les gros projets comme la mise en place de la régie d'Orléans ne suffiront pas à résorber ce retard.

Alors que les budgets de formation sont en diminution, les élus du CE France 3 Nord-Ouest appellent la direction à mettre tout en œuvre pour consommer les budgets, en prenant en compte les demandes exprimées par les salariés au cours de leurs entretiens individuels.

Les élus déplorent justement le retard considérable de réalisation de ces entretiens, alors qu'aujourd'hui toute la politique de formation de l'entreprise est censée être articulée autour.

La direction n'est pas en mesure aujourd'hui de fournir des statistiques quantitatives et qualitatives éclairantes sur le recours au e-learning. Dans la mesure où il s'agit d'un mode de formation qui est amené à se développer, il est urgent de travailler à l'adaptation des outils pour qu'ils puissent fournir ces indicateurs.

Les 1ers chiffres parcellaires fournis montrent que le recours au e-learning est pour l'instant un échec patent. 34 inscriptions pour 900 salariés, le ratio montre que, faute de planification digne de ce nom, de locaux dédiés et d'adéquation de la pédagogie proposée, les salariés ne peuvent suivre ces formations.

Les élus insistent sur la nécessité de fournir aux instances et aux salariés des éléments statistiques qualitatifs leur permettant de mesurer la corrélation entre les demandes des salariés et leur prise en compte effective, débouchant sur une action de formation.

Au vu de toutes ces remarques, les élus du CE France 3 Nord-Ouest donnent un avis négatif au bilan du plan de formation du pôle Nord-Ouest à la fin juin.

**Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, 25 septembre 2015



Avis du CE France 3 Nord-Ouest sur les orientations du plan de formation 2016 de France Télévisions

A la lecture du document d'orientation de la formation pour les années 2016-2018, les élus reconnaissent que sur le papier les orientations du plan de formation fixent un cap qui semble avoir pris en compte la nécessité d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou certaines des préconisations du rapport Vacquin, notamment la nécessité de former une ligne managériale « responsable et solidaire (...) en phase avec l'entreprise et l'ensemble des collaborateurs ».

Cependant, le document ne donne pas les éléments qui permettront de parvenir à ces objectifs, ni ne fixe un échéancier de réalisation et des nécessaires négociations qui l'accompagnent pour les 3 années du plan.

Si certaines des orientations nous paraissent positives, on ne peut faire table rase de la réalité de l'entreprise : relationnel très dégradé entre la structure hiérarchique et les salariés d'une part, situation de récession économique de l'autre. Ce projet ambitieux risque de rencontrer bien des freins à sa mise en œuvre et la période tri-annuelle du plan paraît de ce fait peu réaliste. Il sera par ailleurs largement impacté par les choix stratégiques du prochain COM.

Au cours des dernières années, les managers ont bénéficié d'un effort considérable en termes de formation, pour quel résultat ? Aujourd'hui, vu du terrain et du rapport Vacquin, tout reste à faire.

Or, sur ces sujets qui touchent à la confiance et aux perspectives qu'on donne aux salariés d'un secteur en pleine mutation, il y a urgence.

Au vu de l'existant, de l'absence de stratégie définie à ce jour pour France Télévisions, les élus ne disposent pas des éléments leur permettant de lever leurs réserves sur la mise en œuvre de ces orientations.

**Adopté par 12 voix. Une abstention
CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 25 septembre 2015



Avis sur les conditions de mise en œuvre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation au sein de France 3 Nord-Ouest

Les élus reconnaissent un certain nombre d'améliorations dans les conditions de mise en œuvre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation au sein du pôle Nord-Ouest.

Cependant, ils réfutent un ciblage restreint des métiers ouverts à ce mode de formation, alors qu'aucune GPEC n'a encore été négociée à ce stade. Pourquoi, par exemple n'accueille-t-on pas d'infographistes ?

Les élus rappellent que les alternants sont des personnes qui viennent apprendre un métier, pas servir de main d'œuvre à moindre coût.

Les élus constatent par ailleurs que cette politique ne permet toujours pas de rééquilibrer le rapport femmes/hommes. Le recrutement reste exclusivement féminin dans les secteurs RH ou à très large dominante masculine dans les métiers techniques ou informatiques.

Les élus donnent acte à la direction de sa volonté de rajeunir la pyramide des âges par le biais de la formation en alternance, mais ils déplorent que cette politique se fasse au détriment de l'insertion des personnes aux minimas sociaux.

Ils regrettent que cette présentation au CE soit lacunaire et approximative, qu'il ne soit pas possible, par exemple de se faire présenter les documents de suivi et d'évaluation des alternants pendant leur présence dans l'entreprise ou de disposer d'informations statistiques, comme le taux de débouché de ces contrats sur une véritable embauche.

En conséquence, et même s'ils réaffirment leur attachement à la formation en alternance, les élus donnent un avis négatif aux conditions de mise en œuvre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation au sein de France 3 Nord-Ouest.

**Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 25 septembre 2015



Résolution sur le déploiement des VRC dans le pôle Nord-Ouest

La direction du pôle Nord-Ouest annonce qu'elle va déployer 3 nouveaux véhicules de reportage connectés (VRC) dotés de la technologie KA-SAT à Brest, Bourges et Cherbourg d'ici la fin de l'année.

Ces véhicules dotés d'une parabole sont censés permettre de faire du direct et d'envoyer des images. Ils seraient exclusivement manipulés par les JRI et les journalistes à compétence complémentaire. Ils remplaceront de fait un véhicule de reportage.

Les élus alertent sur les implications de l'introduction de cette nouvelle technologie en termes de métiers, d'emploi et de conditions de travail. Voire de santé.

Le temps que les journalistes passeront à effectuer les tâches techniques dévolues à la transmission, ils ne le mettront pas au service de leur cœur de métier et de la qualité éditoriale.

Quel avenir pour le reportage, face à la multiplication des directs ?

Quel avenir pour les métiers techniques, monteurs, OPS ou vidéos, si l'on réduit le nombre de reportages ou parallèlement le recours aux DSNG ?

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest dénoncent cette orientation, qui n'a jamais été débattue dans cette instance ni avec les organisations syndicales et qui peut mettre en souffrance les salariés et ne manquera pas de dégrader l'antenne et de contribuer un peu plus à la « lowcostisation » de l'information locale et régionale.

Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Rennes, le 25 septembre 2015